

# Contrat d'Apprentissage

DEMAIN JE SERAI ...



Choisir de suivre sa formation en alternance, c'est choisir de partager son temps entre les heures de cours à l'école et la réalisation de ses missions en entreprise. La prise en compétences théoriques s'effectue alors en parallèle de la prise en compétences pratiques. L'alternance c'est l'expérience en plus.

## Le public

- Jeune de 16 à 29 ans révolus
- Au-delà de 29 ans révolus : les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés, les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et les sportifs de haut niveau
- Jeune d'au moins 15 ans ayant achevé la classe de 3<sup>ème</sup>

## La durée

- CDD de 6 à 36 mois (CDI possible)

## Le rythme

- 2 jours école / 3 jours entreprise

## La rémunération

Année d'exécution du contrat	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 à 29 ans
1 <sup>ère</sup> Année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC*	100 % du SMIC*
2 <sup>ème</sup> Année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC*	
3 <sup>ème</sup> Année	55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC*	

\* ou du salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé

## Le rôle de l'ESCCOM

- Accompagnement dans le recrutement
- Montage du dossier administratif destiné à l'élaboration du cerfa par SUP DE VINCI
- Suivi pédagogique et professionnel de l'apprenti en collaboration avec le maître d'apprentissage désigné par l'employeur
- Aide au financement du permis B pour l'apprenti

## Votre contact

**Audrey SENENTE**  
04 93 85 16 67  
a.senente@ecole-esccom.com

Formation en alternance  
L'expérience en plus